



COMMUNE DU PORT

ZAC Triangle de l'Oasis

BILAN DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Du 5 juillet au 5 août 2021

***Sur l'ACTUALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT
DE LA ZAC TRIANGLE DE L'OASIS***

Sommaire

1.	L'actualisation de l'étude d'impact de la ZAC Triangle de l'Oasis	3
2.	Le déroulement et les modalités de la participation électronique du public	4
2.1	Modalités de participation du public	4
2.2	Mesures de publicité	6
3.	La synthèse des observations du public	12
	ANNEXES	13

1. L'actualisation de l'étude d'impact de la ZAC Triangle de l'Oasis

La « ZAC Triangle de l'Oasis », dénommée initialement « ZAC FAC-TECHNOPORT » a fait l'objet d'un dossier de création le 26 avril 2007. Le projet initial intégrait deux programmes, celui de la Faculté des Autodidactes et des Cadres (FAC), qui regroupait plusieurs organismes de formation, et celui du Technoport destiné à accueillir des entreprises liées au développement des nouvelles technologies de l'image et de la communication. La réalisation de la ZAC a été confiée à la SEDRE par un traité de concession signé en septembre 2008.

Toutefois plusieurs aléas ont impacté l'opération, dès son démarrage (suppression du projet Tram-Train, découverte de la pollution des sols au plomb, dissolution de l'association « Faculté des Autodidactes et des Cadres », abandon de la technopôle, etc). Ces aléas ont nécessité de reprendre des études urbaines qui se sont achevées en 2018. La programmation de la ZAC réactualisée se décline désormais en 4 pôles de bureaux, de commerces et d'hébergements étudiants. Le parking en silo a été supprimé.

L'actualisation de ce programme approuvé par la délibération du Conseil municipal du 1er décembre 2020 a nécessité une procédure de modification du dossier de création de ZAC, préalablement à l'approbation du dossier de création de la ZAC. La concertation préalable s'est ainsi tenue du 22 février au 22 avril 2021. Le bilan de la concertation a été approuvé par délibération du conseil municipal du 1^{er} juin 2021 : le projet a recueilli des observations et remarques qui ne sont pas de nature à remettre en cause les évolutions du projet proposées dans le dossier de création actualisé.

De plus, la mise en œuvre du projet a nécessité l'engagement d'études techniques, lesquelles ont conduit à l'élaboration du projet de dossier de réalisation de la ZAC. Ce dernier, conformément à l'article R311-2 du code de l'urbanisme, doit cependant contenir une étude d'impact.

Ainsi, l'étude d'impact initiale de 2007 a dû être actualisée. Ce document vise à évaluer les incidences que le projet peut avoir sur l'environnement dans ses différentes composantes et à proposer des solutions pour remédier à ses éventuels effets néfastes (mesures d'évitement, de réduction et/ou de compensation).

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement en vigueur, l'étude d'impact a été enrichie des études de dépollution des sols, d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergie renouvelable, et d'une étude de sécurité publique.

Elle est constituée des pièces suivantes :

- le résumé non technique,
- l'étude d'impact actualisée et ses annexes,
- un addendum de réponse aux demandes de compléments au titre de la régularité,
- une note de réponse suite à l'avis de l'ARS

Elle a été transmise à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) qui a rendu son avis le 25 août 2020 (disponible sur le lien suivant : <https://side.developpement-durable.gouv.fr/REUN/doc/SYRACUSE/786599/amenagement-de-la-zac-triangle-de-l-oasis-avis-delibere-de-la-mrae-de-la-reunion-commune-du-port?lg=fr-FR>).

Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, les projets soumis à évaluation environnementale mais qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête publique, à l'instar des ZAC, sont soumis à une obligation de mise à disposition de l'étude d'impact par voie électronique.

Le dossier de réalisation de la ZAC Triangle de l'Oasis sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de La Commune de Le Port au terme de cette procédure de mise à disposition.

2. Le déroulement et les modalités de la participation électronique du public

Les modalités de mise en œuvre de cette mise à disposition par voie électronique ont été approuvées par délibération du conseil municipal du 1^{er} juin 2021.

2.1 Modalités de participation du public

La participation électronique du public s'est déroulée conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement :

- La participation a duré 32 jours, du 05 juillet à 9h00 au 05 août 2021 à 16h00 inclus ;
- Le dossier de l'étude d'impact actualisée était téléchargeable sur le site internet www.ville-port.re. Une version papier était également à disposition à la Direction Aménagement de la Mairie du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.
- Ce dossier comprenait les pièces suivantes :
 - Le dossier de création modifié,
 - Le bilan de la concertation publique du 22 février au 22 avril 2021,
 - Le projet de dossier de réalisation,
 - L'étude d'impact et les annexes,
 - L'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (Mrae) en date du 25 août 2020
 - Le mémoire de réponse à l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (Mrae)
 - L'arrêté CNPN,
 - Mentions des textes qui régissent la procédure de mise à disposition par voie électronique de l'étude d'impact.

L'adresse e-mail triangle.oasis@ville-port.re a été créée afin de permettre au public de formuler des observations pendant toute la durée de la procédure.

Envoyé en préfecture le 20/09/2021

Reçu en préfecture le 20/09/2021

Affiché le 20/09/2021

SLO

ID : 974-219740073-20210907-DL_2021_106-DE

LE PORT

ACTUALITÉS MAIRIE MA VILLE E-PORT GRANDS PROJETS CCAS

05 JUIL **Parcours photographique : l'art dans les rues du Port**
Ambassadeur de sa ville, l'artiste Jack Beng Thi joue les guides en ce samedi 3 juillet pour raconter une exposition inédite. « Somin nout zistwar... »

05 JUIL **Communiqué- Services du CCAS**
La ville du Port vous informe de la fermeture exceptionnelle des services du CCAS, situés au 2, rue de la Douane jusqu'au 9 juillet inclus. Pour les...

05 JUIL **Suivez le conseil municipal en direct ce mardi 6 juillet**
Le prochain conseil municipal aura lieu ce mardi 6 juillet au Complexe Sportif Municipal (CSM) à partir de 17h. La ville du Port vous propose de...

05 JUIL **Stages vacances au Village Titan**
Arts plastiques, musique, danse (hip hop, maloya, indienne) ou encore couture, le centre culturel village Titan en collaboration avec La Friche et la...

05 JUIL **Avis de participation par voie électronique concernant...**
Le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Triangle de l'Oasis consiste à créer un nouveau quartier sur un terrain en friche de 5,6 hectares en...

02 JUIL **Communiqué – service Régie Monétique**
La ville du Port vous informe que le service Régie Monétique est exceptionnellement fermé jusqu'au 9 juillet inclus. En cas d'urgence, vous pouvez...

02 JUIL **Parcours photographique : découvrez l'expo avec les artistes**
Jack Beng Thi, le plasticien et sculpteur du Port joue les guides pour vous ! Partez avec lui à la découverte de cette exposition inédite à travers...

01 JUIL **Fermeture de la bibliothèque Say**
La ville du Port vous informe qu'en raison de l'ouverture prochaine de la médiathèque Benoît Boulard, les services de la bibliothèque Say fermeront...

Actualité sur la procédure en page d'accueil du site internet www.ville-port.re

LE PORT

ACTUALITÉS MAIRIE MA VILLE E-PORT GRANDS PROJETS CCAS

AVIS DE PARTICIPATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE CONCERNANT L'ÉTUDE D'IMPACT DE LA ZAC TRIANGLE DE L'OASIS
5 juillet 2021 | Actu principale. ZAC Triangle de l'Oasis

Le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Triangle de l'Oasis consiste à créer un nouveau quartier sur un terrain en friche de 5,6 hectares en centre-ville, situé le long de l'avenue du 20 décembre et de la rue du 8 mars.

Dès 2024, la ZAC Triangle de l'Oasis sera un nouveau quartier à vivre, misant sur le développement durable. Elle comprendra :

- Un nouveau campus avec des lieux d'enseignement alliant excellence et formation professionnelle.
- Des logements adaptés aux étudiants et jeunes travailleurs.
- Un pôle qui accueillera bureaux, services et commerces.
- Un nouveau cœur vert : le jardin de l'Oasis, un lieu de détente privilégié pour tous les Portoisiens avec un théâtre de plein air.

Le tout constituera une nouvelle attractivité pour la Ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la SEDRE en tant qu'aménageur a réalisé une étude d'impact. Celle-ci fait partie du dossier de réalisation de la ZAC et conformément au Code de l'Environnement, elle doit être mise à disposition du public par voie électronique.

Le dossier de mise à disposition est donc téléchargeable sur ce site du 5 juillet 2021 à 9h00 jusqu'au 5 août 2021 à 16h00. Une version papier est également à votre disposition au 1 Direction Aménagement de la Mairie, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Durant cette période, vous pouvez adresser vos observations soit par courriel à l'adresse suivante : triangle.oasis@ville-port.re, soit par courrier en les faisant parvenir à : Monsieur le Maire de Le Port – Hôtel de ville – 9 rue Renaudière de Vaux - BP 62004- 97821 Le Port Cédex en précisant en objet : « Mise à disposition de l'étude d'impact par voie électronique ZAC Triangle de l'Oasis ».

Téléchargement du Dossier de mise à disposition

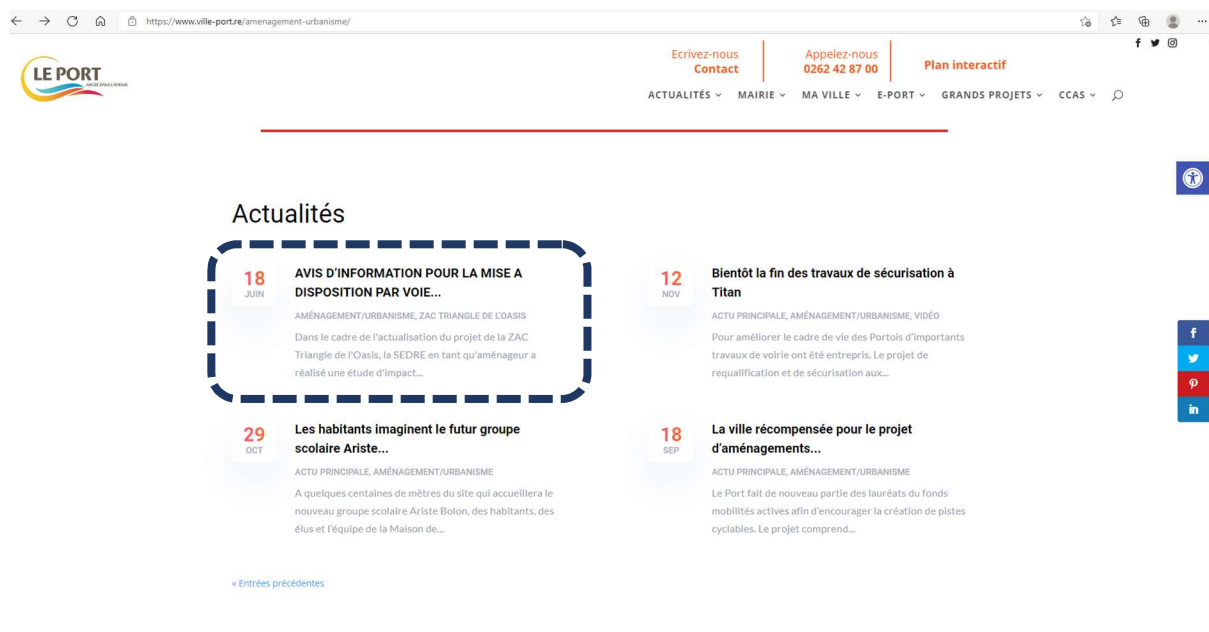
L'Oasis

Page dédiée à la présentation de la procédure, à la mise à disposition des documents et à l'accès aux dépôts de contributions sur le site internet www.ville-port.re

2.2 Mesures de publicité

Pour informer de l'organisation de cette participation électronique, un avis au public est paru le lundi 21 juin 2021 dans deux journaux d'annonces légales locaux en amont : dans le Journal de l'Île (JIR) et Le Quotidien. Il fixait la date à compter de laquelle le dossier comprenant les éléments mentionnés par les textes était tenu à la disposition du public, rappelait la durée pendant laquelle il pouvait être consulté par le public et comment formuler ses observations par voie électronique. Ces parutions figurent en annexes du présent document.

Cet avis a également été publié sur le site internet dédié www.ville-port.re.



Actualité relative à la pré-information en page d'accueil du site internet www.ville-port.re



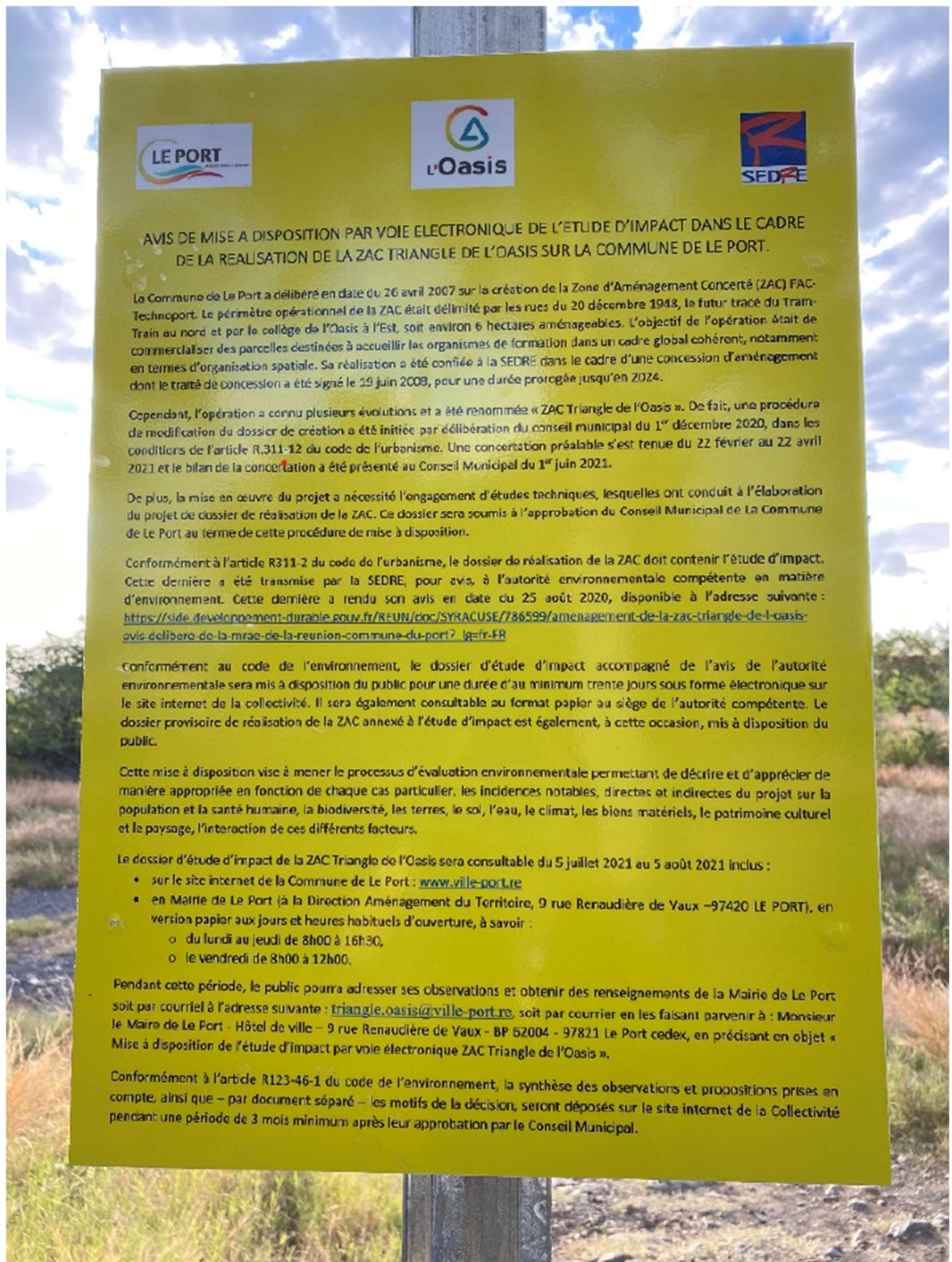
Page dédiée à la pré-information de la mise à disposition par voie électronique sur le site internet www.ville-port.re

Pour renforcer la diffusion de l'information sur le territoire du projet, cet avis a également été publié par voie d'affichage en trois points sur la ZAC Triangle de l'Oasis conformément au plan de localisation ci-dessous.

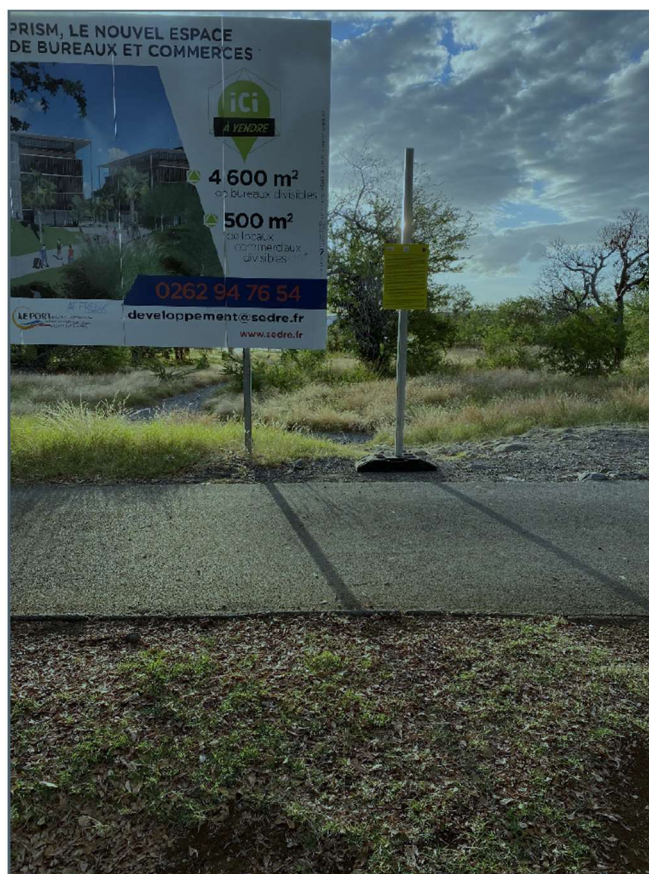
Commune du Port
 ZAC Triangle de l'Oasis
AVIS DE MISE A DISPOSITION DE L'ENQUETE PUBLIQUE PAR VOIE ELECTRONIQUE
 Plan de localisation des panneaux



Plan de localisation des 3 panneaux affichés



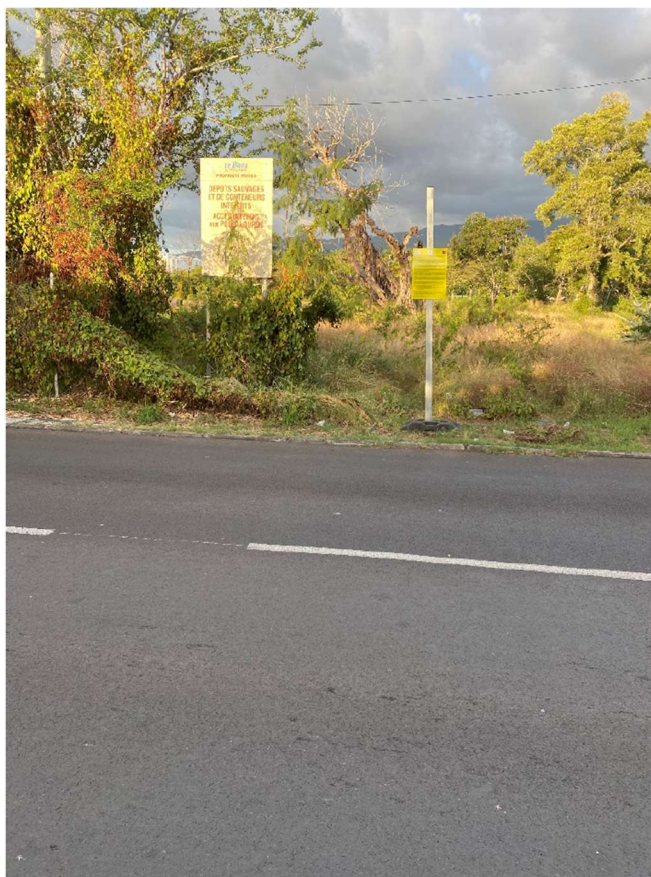
Panneau affiché sur site au format A2 sur fond jaune.



Panneau d'affichage format A2 sur fond jaune Rue du 08 mars Commune du Port



Panneau d'affichage format A2 sur fond jaune Avenue du 20 décembre 1948 du côté Avenue Louis Aragon Commune du Port



Panneau d'affichage format A2 sur fond jaune Avenue du 20 décembre 1948 du côté Allée Quartier Oasis Commune du Port

Cet avis a été également affiché en mairie centrale et dans les trois mairies annexes de la Commune du Port.



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Nous soussignés, Maire de Le Port, certifions que l’avis de mise à disposition par voie électronique de l’étude d’impact dans le cadre de la réalisation de la ZAC Triangle de l’Oasis sur la commune de Le Port, a été affiché du 17 juin 2021 au 5 août 2021 aux lieux suivants :

- Hôtel de Ville ;
- Mairie annexe de la Rivière des Galets et les antennes du CCAS de la SIDR et de la ZUP.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit

Le Port, le **06 AOUT 2021**

**Pour le Maire et par délégation,
La Directrice des Affaires Générales**



Séverine Jetter

Commune de Le Port – Boîte Postale 62004 – 97821 Le Port Cedex

PV de constat d’affichage de l’avis en Mairie du Port ainsi que les mairies annexes

3. La synthèse des observations du public

Conformément au Code de l'environnement, les observations et propositions recueillies au cours de la participation électronique du public doivent être prises en compte par le maître d'ouvrage.

Aucune observation n'a été transmise par voie électronique sur l'adresse mail : triangle.oasis@ville-port.re ;

Aucune observation n'a été transmise par courrier à la Mairie de Le Port ;

Aucune observation n'a été inscrite sur le registre mis à disposition en Mairie.

=> L'actualisation de l'étude d'impact de la ZAC Triangle de l'Oasis n'a donc pas suscité de remarques ni d'observations de la part du public.

ANNEXES

EMPLOI

offres



DEPARTEMENT
DE LA REUNION
COMMUNE DE
SAINT-PIERRE

AVIS DE
RECRUTEMENT EXTERNE
« LA DIRECTION
GENERALE DES SERVICES »
RECHERCHE POUR
SA DIRECTION DES
SERVICES FINANCIERS
1 DIRECTEUR(TRICE)
ADJOINT(E)
(Métier : MANAGER
OPERATIONNEL)

Sous la responsabilité du responsable de service, il (ou elle) sera chargé(e) d'apporter conseil à sa hiérarchie dans la préparation, l'exécution et la prospective budgétaire, de participer au pilotage de la réalisation des analyses financières et fiscales prospectives et de proposer des stratégies de pilotage. En appui au Directeur, il anime et coordonne l'équipe de la direction. L'adjoint coordonne la ventilation analytique pour l'élaboration d'une maquette budgétaire par fonction et assure la réalisation des documents cadres : compte administratif, rapports d'activités.

ACTIVITÉS LIÉES AU MÉTIER

- Conduire un projet de service,
- Organiser, planifier, contrôler et évaluer les activités d'un service,
- Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures administratives ou techniques dans un service,
- Répondre, en lien avec la hiérarchie, aux besoins liés à l'action d'un service,
- Assurer la gestion financière et budgétaire d'un service.

ACTIVITÉS LIÉES AU POSTE
*** Suivi de la fiscalité et des ressources du budget général et des budgets annexes**

L'adjoint sera en charge de la coordination des actions de gestion de la recette :

- Gestion des dossiers de subvention à recevoir avec mise en place de tableau de bord de suivi mensuel ;
- Suivi, Gestion, optimisation de la fiscalité ;
- Mise en place de procédure de contrôle dans le cadre du suivi de recouvrement des recettes ;
- Respect des délais de traitement comptable et de transmission à la Direction Générale et aux services de l'Etat ;
- Elaboration des rapports et délibérations budgétaires ;
- * Gestion des budgets annexes**
- Elaboration des documents budgétaires et financiers (Débats des Orientations Budgétaires, budgets, comptes administratifs, décisions modificatives.) ;
- Suivi de l'exécution budgétaire tant en dépenses qu'en recettes

Gestion de la dette (suivi de la dette, analyse et sélection des propositions bancaires...),

- Gestion de l'actif,
- Suivi des AP/CP,
- Analyse financière,
- Mise en place de tableau de bords et d'outils de reporting trimestriel,
- Elaboration des rapports et délibérations budgétaires,
- * Veille Juridique**

- Effectuer une veille juridique et mettre en place un document la résumant sur les données relatives au service finances ;

- * Pilotage opérationnel**
- Contribuer à la définition et la conduite du projet de service, en veillant à sa mise en œuvre opérationnelle, animer l'équipe affectée au fonctionnement du service,
- Traduire les orientations du projet de service en plans d'actions opérationnelles, notamment par la proposition de fiches procédurales,
- Assurer l'élaboration et le suivi des dossiers et projets pilotés par le service, gérer quotidiennement l'avancée de ces dossiers et leur variété de situation, animer des réunions de service régulières et efficaces,
- Décider et arbitrer face à des situations difficiles ou des imprévus, dans l'intérêt du bon fonctionnement du service et de la qualité du service public rendu à l'utilisateur, en sollicitant l'arbitrage

ou la validation du directeur du pôle auquel le service est rattaché,

- Mettre en place des indicateurs de suivi des activités, et tableaux de bord d'analyse, révélant leur efficacité notamment dans un contexte de qualité des services rendus aux usagers bénéficiaires, en particulier sur une gestion rigoureuse des relations avec les usagers, du respect du budget du service, et des indicateurs de coût/qualité du service public,
- * Pilotage managérial**
- Incarner à l'échelle du service la ligne managériale impulsée par la direction générale des services,
- Mettre en place une organisation optimale du travail, sur le plan technique des compétences et des savoirs, et moyens humains,
- Réadapter l'organisation du travail et les calendriers en fonction des événements et des évolutions,
- Assurer le suivi du temps de travail du service, des horaires individuels des agents, de leurs absences et congés organisés et assurés dans le cadre des besoins de continuité de service public,
- Avec l'assistance et l'accompagnement du service « emploi, carrière et compétences », gérer et développer les compétences des personnels (recrutement, gestion des carrières, formation, évaluation annuelle des agents...),
- Veiller à l'exécution et au respect des consignes et directives données au service au sein du règlement intérieur, de la charte des valeurs,
- Proposer les notes de service nécessaires à la bonne marche du service, en assure l'exécution,
- Assurer l'animation de l'équipe affectée au service, la diffusion de consignes et la répartition du travail, la fixation des objectifs et l'évaluation de leur atteinte,

Pilotage administratif

- Assurer la gestion administrative quotidienne du service, de la légalité des activités du service et de la bonne exécution des décisions prises par la collectivité et relevant du service (règlement de service public, délibérations, arrêtés,...),
- Assurer la remontée des besoins décisionnels auprès du directeur de pôle, en s'appuyant sur les outils de reporting et de pilotage administratif mis en œuvre (fiches décisionnelles),
- Accompagner le directeur de pôle et les élus référents dans leur appréhension des besoins décisionnels et leur formalisation, participe à l'animation des commissions de travail de la collectivité et relevant du champ d'intervention du service,
- Assurer la gestion financière du service. Assure une participation active au débat d'orientations budgétaires notamment concernant les besoins de son service, participe à l'élaboration du budget affecté au service et à sa bonne exécution en recherchant sa meilleure efficacité (rapport coût/efficacité),
- Mettre en œuvre tout outil interne de suivi financiers, venant au besoin compléter les outils de pilotage mise en œuvre par le service finances, facturation, budget et suivi comptable, et les comptes financiers du service, en alimentant un contrôle de gestion opportun,
- * Pilotage stratégique**

- Effectuer une veille permanente des évolutions juridiques, administratives et financières de l'environnement immédiat du service, en alerter le directeur de pôle et être force de proposition quant aux ajustements nécessaires-se maintenir au courant des avancées (techniques, réglementaires,...) en participants à des colloques, des réunions, et en assurant le reporting,- Evaluer et ajuster les besoins en moyens du service (en personnel, en formation, financiers et matériels) à court et moyen terme,
- Conduite de projets et Relations avec les acteurs externes,
- Participer à la conduite de projets transversaux mis en œuvre par la collectivité,
- Représenter le service dans les instances internes de la collectivité,
- Assurer les relations de travail suivies avec les partenaires techniques (entreprise, prestataires,...), les partenaires commerciaux, les partenaires publics (administrations, collectivités),
- L'ensemble des missions sera exercé sous la responsabilité hiérarchique du Directeur de service et du Directeur Général

Adjoint.

CONDITION DE RECRUTEMENT

Bonnes connaissances dans les domaines suivants :

- Processus de décision des exécutifs locaux,
- Environnement territorial, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques,
- Modes de gestion des services publics locaux,
- Principes du développement et de l'aménagement local,
- Méthodes d'analyse et de diagnostic,
- Risques juridiques et financiers liés à la gestion locale,
- Compétences techniques particulières :**
- Finances
- Comptabilité publique
- Connaissance en matière de fiscalité locale

Autres savoirs et compétences :

- sens de l'organisation, réactivité et aptitude à faire face à l'imprévu
- capacités managériales vis-à-vis des équipes et agents,
- aptitude à déléguer et à mobiliser les ressources disponibles,
- Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet,
- Techniques d'animation et de dynamique de groupes,
- Méthodes et techniques de concertation et de négociation,
- communication interpersonnelle : proposer, convaincre, décider
- capacité d'écoute et diplomatie-autorité naturelle-animation de réunion,
- Capacités à l'adaptation et au changement, savoir gérer de multiples situations,

Relations fonctionnelles : Internes

- Participe au collectif de pilotage des services de la collectivité, et représente son secteur au sein de la collectivité,
 - Assure un reporting efficace et régulier auprès du directeur de service,
 - Participe à l'animation et au pilotage de projets transversaux,
- CONDITION DE RECRUTEMENT**
- Expérience minimale de 3 ans sur un poste similaire.
- Recrutement par voie de concours externe-interne, mutation sur le cadre d'emploi d'Ingénieur (catégorie A).
- Les candidatures manuscrites sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines
- MAIRIE DE
SAINT PIERRE - DRH
RUE MEZIAIRE GUIGNARD
BP 342 -
97448 SAINT PIERRE CEDEX
OU par mail à secretariat.
drh@saintpierre.re
au plus tard
le vendredi 25 juin 2021
Fait à Saint-Pierre,
le 31/05/2021
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général
des Services
Daniel ELLY

Ref_235499

COMMUNIQUE



Eaux de La Possession informe ses clients de la commune de La Possession, qu'en raison de travaux sur le réseau, l'alimentation en eau sera interrompue à partir de 08h00 le 23-06-2021 pour les secteurs suivants :

LA POSSESSION

- CHEMIN BOEUF MORT
- CHEMIN COURTEAUD
- CHEMIN DES LATANIERES
- CHEMIN MARCELLE VINKA
- IMPASSE DES AVOCATS
- IMPASSE HORIZON BLEU
- LOT. CARRE BLE-CH BOEUF MORT
- LOTISSEMENT HORIZON BLEU
- RESIDENCE GRANDE MONTAGNE
- ROUTE NATIONALE
- RUE CIMENDEF
- RUE DU CENTAURE
- RUE GUSTAVE EIFFEL
- RUE JUSTIN BAPTISTE
- RUE LECONTE DE LISLE
- RUE SARGDA GARRIGA
- RUE VICTOR HUGO
- RUE VICTOR SCHOECHER

La remise en eau est prévue à partir de 17h00 le 23-06-2021 sauf incident.

Eaux de La Possession remercie ses clients pour leur compréhension

Ref_235869



Eaux de La Possession informe ses clients de la commune de La Possession, qu'en raison de travaux sur le réseau, l'alimentation en eau sera interrompue à partir de 08h00 le 22-06-2021 pour les secteurs suivants :

LA POSSESSION

- RUE DANIEL PONGERARD
- RUE FREDERIC CHOPIN
- RUE ISNELLE AMELIN
- VILLAGE DODIN

La remise en eau est prévue à partir de 14:00 le 22-06-2021 sauf incident.

Eaux de La Possession remercie ses clients pour leur compréhension.

Ref_235871

communiqués officiels



AVIS DE MISE A DISPOSITION PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE LA ZAC TRIANGLE DE L'OASIS

SUR LA COMMUNE DE LE PORT.

La Commune de Le Port a délibéré en date du 26 avril 2007 sur la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) FAC- Technoport. Le périmètre opérationnel de la ZAC était délimité par les rues du 20 décembre 1948, le futur tracé du Tram- Train au nord et par le collège de l'Oasis à l'Est, soit environ 6 hectares aménageables. L'objectif de l'opération était de commercialiser des parcelles destinées à accueillir les organismes de formation dans un cadre global cohérent, notamment en termes d'organisation spatiale. Sa réalisation a été confiée à la SEDRE dans le cadre d'une concession d'aménagement dont le traité de concession a été signé le 19 juin 2008, pour une durée prorogée jusqu'en 2024.

Cependant, l'opération a connu plusieurs évolutions et a été renommée « ZAC Triangle de l'Oasis ». De fait, une procédure de modification du dossier de création a été initiée par délibération du conseil municipal du 1er décembre 2020, dans les conditions de l'article R.311-12 du code de l'urbanisme. Une concertation préalable s'est tenue du 22 février au 22 avril 2021 et le bilan de la concertation a été présenté au Conseil Municipal du 1er juin 2021.

De plus, la mise en œuvre du projet a nécessité l'engagement d'études techniques, lesquelles ont conduit à l'élaboration du projet de dossier de réalisation de la ZAC. Ce dossier sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de La Commune de Le Port au terme de cette procédure de mise à disposition. Conformément à l'article R311-2 du code de l'urbanisme, le dossier de réalisation de la ZAC doit contenir l'étude d'impact. Cette dernière a été transmise par la SEDRE, pour avis, à l'autorité environnementale compétente en matière d'environnement. Cette dernière a rendu son avis en date du 25 août 2020, disponible à l'adresse suivante :

<https://side.developpement-durable.gouv.fr/REUN/doc/SYRACUSE/786599/aménagement-de-la-zac-triangle-de-l-oasis-avis-delibere-de-la-mrae-de-la-reunion-commune-du-port?lg=fr-FR>

Conformément au code de l'environnement, le dossier d'étude d'impact accompagné de l'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public pour une durée d'au minimum trente jours sous forme électronique sur le site internet de la collectivité. Il sera également consultable au format papier au siège de l'autorité compétente. Le dossier provisoire de réalisation de la ZAC annexé à l'étude d'impact est également, à cette occasion, mis à disposition du public.

Cette mise à disposition vise à mener le processus d'évaluation environnementale permettant de décrire et d'apprécier de manière appropriée en fonction de chaque cas particulier, les incidences notables, directes et indirectes du projet sur la population et la santé humaine, la biodiversité, les terres, le sol, l'eau, le climat, les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage, l'interaction de ces différents facteurs.

Le dossier d'étude d'impact de la ZAC Triangle de l'Oasis sera consultable du 5 juillet 2021 au 5 août 2021 inclus :

- sur le site internet de la Commune de Le Port : www.ville-port.re
- en Mairie de Le Port (à la Direction Aménagement du Territoire, 9 rue Renaudière de Vaux -97420 LE PORT), en version papier aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
- du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30,
- le vendredi de 8h00 à 12h00.

Ref_235858

VIE JURIDIQUE & SOCIALE

CBBG VENTURE
SASU au capital de 500€.
Siège social : 113 rue Défaud,
Ravine des Citrons
97414 ENTRE DEUX.
RCS 887 907 863 SAINT PIERRE
DE LA RÉUNION

Le Président, en date du 14/06/2021, a décidé de transférer le siège social au 6 rue d'Armaillé, 75017 PARIS, à compter du 14/06/2021. Radiation du RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION et immatriculation au RCS de PARIS.

Ref_235797

Par acte SSP du 15/06/2021, il a été constitué une SASU dénommée : TAZ
Siège social : 13, rue Maurice Paturau, 97438 SAINT-MARIE Capital : 1.000€
Objet : Import-Export de toutes marchandises générales et de quincaillerie
Président : M. Zahid TAIBALY AZIZALY, 13, rue Maurice Paturau, 97438 SAINT-MARIE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

Ref_235844

SOCIETE REUNIONNAISE DE
FINANCEMENT - SOREFI-
SA à conseil d'administration au
capital de 8.155.785 €
Siège social : 5 rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
313 886 590 RCS SAINT DENIS
DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte le 31.05.2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, la société RSM PARIS, sise 26 rue Cambacérès 75008 PARIS, 792 111 783 RCS PARIS
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Saint Denis de la Réunion.

Ref_235865

Dénomination : MIAMNIBA.
Forme : SARL.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 19 Rue DES ECOLES, 97435 SAINT GILLES LES HAUTS. 819479239 RCS de St Denis.

Aux termes d'une décision en date du 25 février 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 25 février 2021, de transférer le siège social à 24 CHEMIN DE LA CHAPELLE, 97435 SAINT GILLES LES HAUTS.

Mention sera portée au RCS de St Denis.

Ref_235847

Eaux de La Possession
Société anonyme d'économie mixte locale au capital de 500 000 €
92 rue Waldeck Rochet
97419 La Possession
RCS SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION
838 386 332

Aux termes du PV du Conseil d'Administration en date du 26/05/2020, il a été décidé de nommer en qualité d'Administrateurs Madame Jocelyne CAVANE épouse DALELE demeurant 2 rue René Maillot, apt 106, Résidence Bourbon Pointu 97419 La Possession et Madame Vanessa MIRANVILLE demeurant 21 rue Emmanuel Texer apt 27, 97419 La Possession en remplacement de Monsieur Jean-Christophe ESPERANCE et Monsieur Christophe DAMBREVILLE, démissionnaires.

Pour avis.

Ref_235845

MARCHES PUBLICS

Sommaire

PROCEDURE ADAPTEE

1. Grand Port Maritime : Prestations de détection et de géoréférencement des réseaux du GPMDLR (ref 235843)

2. Mairie de Saint-Joseph : Maintenance et réparation de divers groupes électrogènes pour la commune de Saint-Joseph - Année 2021 (ref 235855)

3. CINOR : Mission d'accompagnement de la CINOR dans la procédure de modification simplifiée n° 1 du SCOT : Identification des secteurs déjà urbanisés (loi ELAN) (ref 235860)

4. CINOR : Avis rectificatif : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la rue Double Dix pour les modes de déplacement doux et création de parking - Commune de Sainte-Marie (ref 235854)

APPEL D'OFFRES

1. Mairie de Saint-Pierre : Maintenance des véhicules communaux (3ème procédure) (ref 235850)

2. SIDR : Accord-cadre de prestation de service de centre de relations clients - Astreinte horaires de fermetures - N° de référence : 2021-031 (ref 235841)

3. SCCV Collectif 1 : Travaux de construction - LE SAUNIER - 24 logements + 1 commerce (ref 235846)

4. EPFAM : Aménagement du pôle écotouristique de Hagnondrou Mayotte (ref 235856)

5. SHLMR : Prestations d'entretien des espaces verts et/ou de nettoyage des parties communes du patrimoine de la SHLMR réservé à des opérateurs économiques répondant aux conditions de l'article L.2113-12 du CCP ou de l'article L.2113-13 du CCP - 4 lots (ref 235849)

AVIS D'ATTRIBUTION

1. Grand Port Maritime : Maintenance et mise à disposition des équipements portuaires - Référence acheteur : 2020-MN-ST-2139 (ref 235857)

2. Mairie du Tampon : Travaux de rénovation du bâti scolaire concernant 7 écoles du Tampon - Relance des lots 9 électricité suite à résiliation (2ème procédure) Lot 9A Référence du marché : 2021/TX/0010/RBS7/2e/9A (ref 235842)

PROCEDURE CONCURRENTIELLE

1. Aéroport de la Réunion : Maîtrise d'œuvre d'exécution concernant la nouvelle aérogare Ouest de l'aéroport de la Réunion Roland Garros (ref 235852)

235843-257 PROCEDURE ADAPTEE 1

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION
M. Eric LEGRIGEOIS - Directeur général
2 Rue Evariste de Parry - BP 18 - 97821 Le Port - Cedex
Tél : 02 62 42 90 76
Référence acheteur : 2021-MN-ACH-9984M
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : PRESTATIONS DE DETECTION ET DE GEOREFERENCMENT DES RESEAUX DU GPMDLR
Procédure : Procédure adaptée
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : nonCritères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique
40% Prix
Remise des offres : 09/07/21 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 09/07/21 à 10h00 heure de Paris au plus tard)
Envoi à la publication le : 17/06/2021
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

235855-241 PROCEDURE ADAPTEE 2

AVIS DE CONSULTATION

Nom et adresse de l'acheteur :
Commune de Saint-Joseph
Direction des services techniques
Adresse postale : 7, Rue de l'Hôpital - 97480 SAINT-JOSEPH
Tél : 02.62.71.73.00 – Fax : 02.62.31.47.71
Adresse internet (URL) : <http://www.saintjoseph.re>
Objet du marché : **Maintenance et réparation de divers groupes électrogènes POUR LA COMMUNE DE SAINT JOSEPH - Année 2021.**
Le dossier de consultation devra être téléchargé par voie électronique à l'adresse URL susmentionnée à la rubrique « Marchés publics » ou à l'adresse URL suivante: <https://saintjoseph.achatpublic.com>
Les demandes de renseignements complémentaires devront être postées exclusivement sur la plate forme, via l'une des adresses ci-dessus indiquées.
Date et heure limite de remise des offres : Le 12/07/2021 à 12 h 00 .

235860-244 PROCEDURE ADAPTEE 3

AVIS DE CONSULTATION

Procédure adaptée de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique
I. Nom et adresse de l'organisme : CINOR Service des marchés (2ème étage) 3, rue de la Solidarité – CS 61025 97 495 Sainte-Clotilde CEDEX
Tel : 0262 92 34 27 Fax : 0262 92 53 87 Email : achat.marche@cinor.org
II. Objet du marché
Mission d'accompagnement de la CINOR dans la procédure de modification simplifiée n° 1 du SCOT : Identification des secteurs déjà urbanisés (loi ELAN)
III. Date limite de réception des offres : 16 JUILLET 2021 à 12h00 (heure locale).
L'avis plus détaillé peut être consulté sur le site Internet suivant : www.cinor.re (Rubrique : marchés publics)
IV : Date d'envoi de l'avis : Le 18 JUIN 2021

Le Président
Maurice GIRONCEL

(RE)DÉCOUVREZ
VOTRE
APPLICATION

NOUVEAU DESIGN!
Découvrez toute l'actu de la réunion
www.clicanoo.re

VOTRE
NOUVEAU SITE DE
PETITES ANNONCES

Déposez vos annonces
www.clicannonces.re

DÉPOSEZ
VOTRE
CV

Révélez vos talents
www.clicemploi.re

Votre
ANNONCE

C'est simple
comme un coup de fil

0262
48 66 28

